





ON LACHE RIEN!

26 juin 2012 / Fédération Santé Action sociale

Un été offensif pour porter nos revendications, c'est maintenant qu'il faut le faire et à tous les niveaux : national, régional et local, auprès du gouvernement, de nos organismes de tutelles, de nos employeurs.

Nous nous saisirons de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012, pour soutenir nos revendications.

Après des années de politique régressive nous exigeons des mesures immédiates, nous voulons sortir de cette politique d'austérité, relancer et faire progresser la protection sociale.

Les revendications de la Fédération de la santé et de l'action sociale sont certes conséquentes, mais incontournables si nous voulons améliorer les droits des usagers et des salariés :

Autour de l'Etat et de nos organismes de tutelles :

- L'ouverture d'un chantier sur le financement des hôpitaux- Arrêt de toutes les restructurations et fermetures de lits,
- Suppression de la T2A, de la RGPP, des abrogations de la loi,
- Abrogation de la loi HPST et exigence d'une loi renforçant le rôle de l'hôpital public,
- Abrogation des ordres professionnels, de la loi sur la prévention de la délinquance, des placements sous contraintes,
- Financement de la Protection Sociale,
- Retraite à 60 ans pour tous,
- Reconnaissance de la pénibilité.

Emploi:

- Titularisation de tous les contractuels dans la Fonction Publique Hospitalière,
- Fin des emplois précaires et des recours abusifs des CDD dans le secteur privé,
- Fin de la casse des Conventions Collectives à unique but de marchandisation,
- Dénonciation des logiques commerciales du secteur privé et associatif,
- Assises des personnels ouvriers.

Salaire - Conditions de travail :

- Refonte des grilles salariales,
- Reconnaissance de nos qualifications,
- SMIC à 1 700 €,
- Exigence d'une Convention Collective Unique et Etendue de Haut Niveau.

Discrimination et iniquité de traitement :

- Tout acte de discrimination doit-être dénoncé et sanctionné.
- Atteinte aux libertés syndicales,
- Refus sous toutes les formes des primes au mérite.

Ensemble, portons nos revendications à tous les niveaux, dans les instances locales et départementales, mais aussi à la conférence sociale. Faisons de nos instances des lieux de dialogue et de revendications !



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto!

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavaur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr

Pour rappel, chaque agent a droit à 1 heure d'information syndicale par mois ou 3 heures cumulées par trimestre. Utilisez ce droit pour nous rencontrer.